



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 06 août 2025

Le 06 août 2025 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 31 juillet 2025, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction	15
-------------------------------------	-----------

Présents à l'ouverture de séance	06
---	-----------

↪ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL

↪ Les Adjointes au Maire : Jacques COESNON

↪ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Martine LACROIX,
Jacqueline SIMONOTTI

Absents excusés avec procuration	01
---	-----------

↪ Sandrine REBELLE donne procuration à Julie MONTCOUQUIOL

Absents excusés	02
------------------------	-----------

↪ Jacques JAMES, Emilie LAVOREL

Absents	06
----------------	-----------

↪ Philippe CLERJON, Jessica DA COSTA, Henri MASSON, François RIGNOT, Benoît CHAMOT, Aurélie HERPE

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).

(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)

Le quorum n'est pas atteint avec 07 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Cependant, suite à l'annulation de la réunion du Conseil Municipal du 31 juillet 2025, le quorum, prévu par l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, n'ayant pas été atteint, le Conseil Municipal, lors de la nouvelle réunion, délibère quel que soit le nombre de membres présents, conformément à la loi.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 07 juillet 2025

- Délibérations :

* n° 2025/08/01 : Affaires Générales – Approbation de la convention d'utilisation du Centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Copains-Copines » à passer avec la Commune d'ALLONZIER-la-CAILLE

* n° 2025/08/02 : Affaires Générales – Approbation du règlement de la Commune de CUVAT pour l'utilisation par les familles de CUVAT du Centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Copains-Copines » d'ALLONZIER-la-CAILLE

* n° 2025/08/03 : Finances – Centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Copains-Copines » d'ALLONZIER-la-CAILLE – Tarifs de facturation du service aux familles appliqués pour l'année scolaire 2025/2026

Secrétaire de séance : Martine LACROIX.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 07 JUILLET 2025
--

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 juillet 2025.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2025/08/01 : Affaires Générales – Approbation de la convention d'utilisation du Centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Copains-Copines » à passer avec la Commune d'ALLONZIER-la-CAILLE

Voix POUR : 07
Voix CONTRE : ---
ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/08/02 : Affaires Générales – Approbation du règlement de la Commune de CUVAT pour l'utilisation par les familles de CUVAT du Centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Copains-Copines » d'ALLONZIER-la-CAILLE

Voix POUR : 07
Voix CONTRE : ---
ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/08/03 : Finances – Centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Copains-Copines » d'ALLONZIER-la-CAILLE – Tarifs de facturation du service aux familles appliqués pour l'année scolaire 2025/2026

Voix POUR : 07
Voix CONTRE : ---
ABSTENTION(S) : ---

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 08 septembre 2025 à 20 heures**

Séance levée à 20h20.

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL



LA SECRÉTAIRE
Martine LACROIX